

Date d'approbation : 26/07/2016 Date d'applicabilité : 26/07/2016

Date de fin de validité: 31/12/2016

NA DI CDI-NTS-SCET-16.00310

Indice: 1

CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

13 Pages dont 2 annexes

Documents annulés :

Documents de référence :

Référence fonctionnelle :

Résumé : CCTP pour la réalisation des travaux de broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA RTE - ARMORIQUE/BRASPARTS/ ZONES KERMARREC et THOMAS.

Accessibilité:

Filières:

RTE

Métier	
Domaine professionnel	ENV
Processus local	ENVI

Domaine

GED:



# CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

Rédacteur(s)		Vérificateur(s)		Approbateur(s)	
Nom	Visa	Nom	Visa	Nom	Date/Visa
S WILLER	S Willer	S LEISSEN	S Leissen	G JADOUL	26.07.16 G Jadoul
Lieu de conservation (ou) : ecpr					

DIFFUSION		
Pour action	Pour information	
i restataires consuites	Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère Equipe LIFE : G Jadoul, JF Godeau, C Bauffe	

# **HISTORIQUE**

Indice	Date	Projet ou Pour approbation	Rédacteur(s)	Modifications
0.1	22.07.16	Р	S WILLER	Création
0.2	25.07.16	9,	S WILLER	Prise en compte des remarques de G JADOUL et modification des dates
1	26.07.16	Pour approbation	S WILLER	

Page: 3/13

Indice: 1

#### CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE **ELIA**

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

# **SOMMAIRE**

1.		Objet du CCTP	4	
2.		Le projet Life ELIA-RTE et sa déclinaison en Armorique	4	
3.		Les interlocuteurs	5	
4.		Le territoire concerné	5	
5.		Les prestations attendues	6	
	5.	1 Détail des prestations attendues	.6	
	5.	2 Délai de réalisation des travaux	.8	
6.		Sécurité		
7.		Réception des travaux9		
8.		Facturation	9	



CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

## 1. Objet du CCTP

Le présent CCTP a pour objet de décrire les travaux broyage de recru ligneux et de touradons en vue d'un entretien par fauche des parcelles dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

## 2. Le projet Life ELIA-RTE et sa déclinaison en Armorique

RTE est engagé dans la préservation des milieux naturels et de la biodiversité au travers, notamment, du premier axe de sa politique environnementale. Afin de diminuer, voire positivement renforcer l'impact de ses activités sur l'environnement RTE souhaite promouvoir la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité dans l'emprise de ses lignes électriques. Ces aménagements visent plusieurs objectifs :

- favoriser la biodiversité;
- contribuer au maintien de la Trame Verte ;
- sécuriser le réseau électrique en maintenant une végétation basse sous les lignes.

Dans le cadre de sa politique environnementale, RTE s'est engagé avec Elia dans un projet européen « LIFE Biodiversité » qui a pour objectif de dynamiser la biodiversité dans les corridors forestiers créées pour le passage des lignes électriques. Pour cela, RTE met en place des modes de gestion de la végétation novateurs en partenariat avec les gestionnaires des milieux naturels. Ce Projet LIFE Biodiversité se décline sur les emprises de 130 km de lignes électriques en Belgique et sur 7 sites d'expérimentation en France.

Le projet est réalisé par deux associations belges de protection de l'environnement : CARAH et Solon.

Ce programme de valorisation de la biodiversité s'appuie sur plusieurs actions et aménagements, notamment :

- installation et restauration de lisières forestières,
- création de vergers conservatoires,
- création de mares,
- gestion des espèces invasives,
- etc.,

Les travaux objet du présent CCTP relèvent du Projet « LIFE Biodiversité » dans sa déclinaison « LIFE Biodiversité en Armorique ». Ils sont, de surcroît, intégralement situés sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA). Ce dernier s'inscrit dans le Projet « LIFE Biodiversité » en tant expert et conseil auprès des partenaires du « LIFE Biodiversité en Armorique ». Le PNRA, la Fédération départementale des Chasseurs du Finistère, l'école du Nivot et RTE ont convenus d'unir leurs efforts en vue d'œuvrer en faveur de la biodiversité.

Un aménagement a été réalisé en collaboration avec l'Ecole du Nivot dans l'emprise de la ligne 63 000 volts Brennilis- Rumengol sur la commune de LOPEREC



CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

Par ailleurs, plusieurs aménagements de ce programme seront réalisés avec l'appui et l'expertise de la Fédération Départementale de Chasse du Finistère. Ces aménagements seront situés dans l'emprise des lignes 225 000 volts n° 1 Brennilis – la Martyre et 63 000 volts Brennilis – Rumengol.

C'est dans ce cadre, que la fédération départementale des Chasseurs du Finistère a en charge le suivi et la réception des travaux in situ objet du présent document.

#### 3. Les interlocuteurs

Les interlocuteurs du titulaire pour cette affaire sont :

Fonction	NOM	Adresse e-mail /téléphone
Correspondant Life	Sandrine WILLER	sandrine.willer@rte-france.com
Armorique pour RTE		02.40.67.30.85
		06.17.05.63.25
Agent local de la Fédération	Stéphanie LEISSEN	stephanie.leissen@fdc29.com
Départementale des		02 98 95 93 15
Chasseurs du Finistère en		06 32 63 51 33
charge du suivi et de la		
réception des travaux in situ		
Coordinateur général du	Gérard JADOUL	gerard.jadoul@gmail.com
projet Life Elia-RTE		+32498544240

#### 4. Le territoire concerné

Le présent CCTP est établi dans le cadre des travaux de broyage de landes dans l'emprise :

- des pylônes 31 à 32 de la ligne électrique 63 000 volts Brennilis- Rumengol et
- dans l'emprise des pylônes 57 à 59 de la ligne électrique 225 000 volts Brennilis- La Martyre

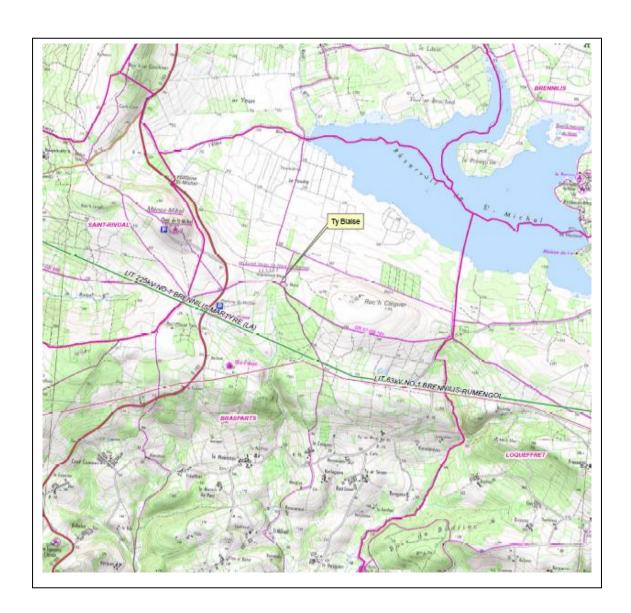
La zone concernée est située en région Bretagne, dans le département du Finistère sur la commune de Brasparts, à proximité du lieu-dit Ti Blaise où est situé le pôle formation à la chasse et d'éducation à l'environnement de la fédération départementale des chasseurs du finistère. Les 2 sites objet des travaux sont éloignés d'environs 1,3 km à vol d'oiseau.

L'extrait cartographique ci-dessous permet de situer le projet.

Re

CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »



# 5. Les prestations attendues

#### **5.1 Détail des prestations attendues**

Aucune intervention sur le chantier ne peut avoir lieu sans l'accord préalable de l'équipe du projet LIFE ELIA et/ou de l'agent local de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère.

Une visite du site préalable à la remise de prix est conseillée. Pour cela, <u>il est impératif</u> de contacter pour prise de rendez-vous l'agent local de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, Stéphanie Leissen (voir §3 supra).

# CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

Les travaux sont à réaliser (voir annexe 1) sur :

 La commune de Brasparts sur les parcelles AE n°310, 311 et 312 appartenant à Yann Kermarrec

Nature du sol : Lande humide avec une portance suffisante.

 La commune de Brasparts sur la parcelle AE n°455 des Consorts Yann et Marie Thomas

Nature du sol : Sol para-tourbeux quelques zones de sol sec avec une meilleure portance.

Contraintes particulières à prendre en compte: Au vu de l'humidité des sites, les engins utilisés seront nécessairement chenillés (si possible largeur de chenilles de la pelleteuse de 90 cm : la largeur des chenilles est à préciser dans l'offre) ou dotés de pneus à basse pression. Il faudra limiter au maximum les allers retours de la pelleteuse dans la zone de travail afin de ne pas faire de dégâts de tassement aux sols.

Pendant la durée des travaux, l'opérateur sera tenu de respecter les consignes données par l'agent local de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, du PNRA et/ou d'un membre de l'équipe LIFE. À cette fin, l'opérateur communiquera la date de début des travaux au plus tard une semaine à l'avance à l'agent local de la fédération Départementale des Chasseurs du Finistère. Les accès aux chantiers seront à déterminés en lien avec l'agent local de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère.

- <u>Description et attendus des travaux de broyage de recru ligneux et des touradons en vue d'un entretien futur par fauchage:</u>
- Broyage de végétation herbacée et ligneuse sur une hauteur maximale de 25 cm en vue de rajeunir l'état de lande en place. Le broyeur sera équipé d'un système permettant de garantir une fauche à plus de 5 cm du sol. Ce broyeur permettra éventuellement de déchiqueter des débris de branches éparpillés.
- Les débris de végétation feront moins de 20 cm de longueur et ne seront pas exportés.
- Le profil du sol doit permettre, après ces travaux et en gestion récurrente, le passage d'une barre de fauche et sans débit de bois pouvant entraver le passage.

Le prestataire présentera sa meilleure vision du travail à effectuer afin de réaliser le travail en moins de passages possibles (outils combinés). S'il fait appel à des soustraitants, il présentera à l'opérateur LIFE le type de matériel utilisé et transmettra tous les coordonnées de celui-ci et du chauffeur.



CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

Les surfaces concernées à réaliser sont de :

- 6 000 m<sup>2</sup> sur la parcelle des Consorts Thomas
- 3 000 m<sup>2</sup> sur les parcelles de Monsieur Kermarrec

<u>Précisions</u>: le travail commence lorsque le matériel est en place et tourne. Les chargements déchargement de machines ne sont pas inclus sauf déplacement entre sites. Les graissages, plein de carburant et travaux mécaniques même sur le site ne sont pas inclus.

#### 5.2 Délai de réalisation des travaux

Les travaux sont à réalisés entre le 12 septembre et le 12 octobre 2016

#### 6. Sécurité

Lors des travaux le personnel intervenant sera doté des équipements personnels de sécurité (EPI) nécessaires (chaussures de sécurité, casque de sécurité etc.)

Le titulaire devra se conformer aux règles de sécurité et aux contraintes auxquelles sont soumises les installations électriques.

En particulier, ils veilleront à respecter les prescriptions de sécurité relatives aux travaux au voisinage des lignes, canalisations et installations électriques figurant aux articles R. 4534-107 jusqu'à R. 4534-130 du Code du Travail (4ème partie, livre V, titre III, chapitre IV, section 12), qui fixent pour la réalisation des travaux et entretiens ultérieurs, une zone de sécurité de 5 mètres à l'intérieur de laquelle le personnel, les engins et les matériaux ne doivent pas pénétrer.

Par ailleurs, le prestataire devra se conformer à la réglementation en vigueur relative à l'exécution de travaux à proximité de réseaux conformément aux dispositions des articles R.554-1 et suivants du code de l'environnement. En effet, concernant les travaux à réaliser à proximité des ouvrages électriques, la réponse de l'exploitant de réseau à la Demandes d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) constitue l'un des préalables obligatoires à leur exécution.

Dans ce cadre, le titulaire doit impérativement réaliser une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) via le téléservice appelé « Guichet Unique » (www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)

**Cf annexe 2** « Commentaires relatifs à la sécurité en cas de proximité avec un ouvrage aérien »



Indice: 1

Page: 9/13

CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE **ELIA** 

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

## 7. Réception des travaux

La réception des travaux sera réalisée par le représentant local de la Fédération départementale des Chasseurs du Finistère et selon les termes prévus aux Conditions Générales d'Achat de RTE.

#### 8. Facturation

Les factures seront adressées à :

RTE Réseau de transport d'électricité Site comptable NAN Traitement LADSERVICES 91982 Evry cedex 9

Elles doivent obligatoirement comporter les références suivantes : Nom et numéro du projet : LIFE Elia/RTE LIFE10/NAT/BE/709 Ainsi que le **numéro de commande** qui vous aura été remis en même temps que l'annonce de la sélection de votre offre.

Le montant de la facture doit être exactement identique à celui de votre offre. Une copie de votre facture doit également être envoyée à l'adresse suivante :

PROJET LIFE ELIA Gérard JADOUL 12 Grand'rue **B-6870 AWENNE** 

Fax: (+32).84/366 074

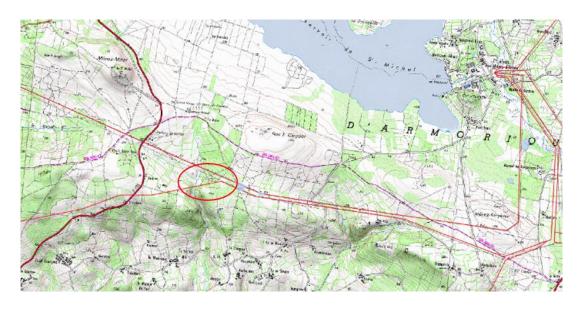
Belgique

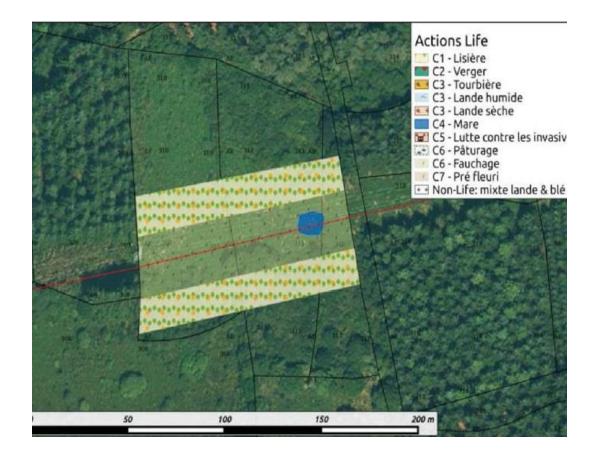
CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

#### Annexe 1

#### **Zone propriété M Kermarrec**

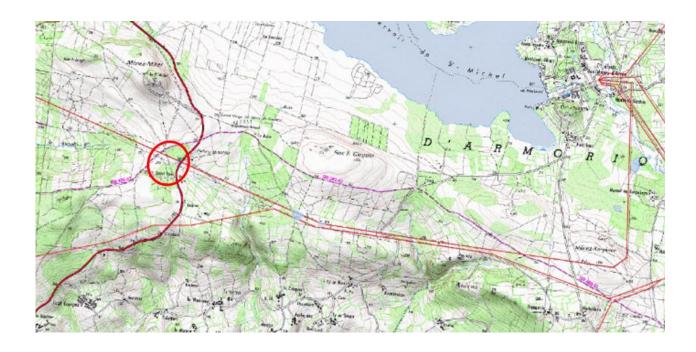


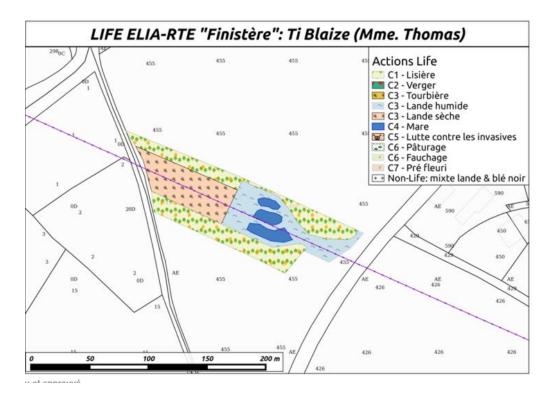


CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

#### **Zone propriété Consorts Thomas**





CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »

#### Annexe 2



# Travaux au voisinage de lignes électriques aériennes HTB

# ATTENTION! DISTANCE DE SECURITE A RESPECTER

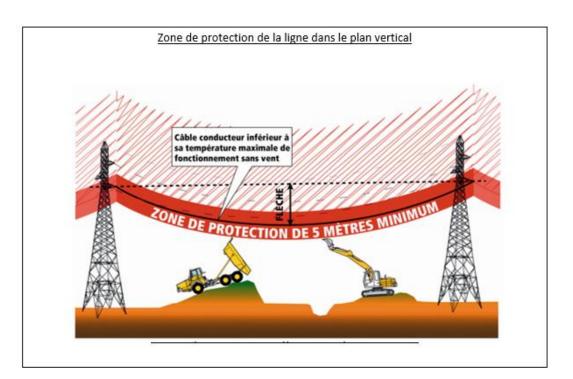
<u>Important</u>: les travaux ne peuvent être exécutés qu'après réception par l'entreprise du récépissé de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) <u>Cerfa</u> N°14435\*02 et du profil en long si celui-ci a été demandé par l'entreprise maître d'ouvrage.

Les opérations ci-dessous ne peuvent être entreprises que dans la mesure où leurs modalités de réalisation ont été définies en accord avec RTE :

- travaux en élévation à moins de 5,00 m du câble.
- Terrassement à moins de 10 m des pieds de pylônes.
- Modifications des accès aux pylônes.
- Modifications du niveau du sol sous la ligne et au pied des pylônes.

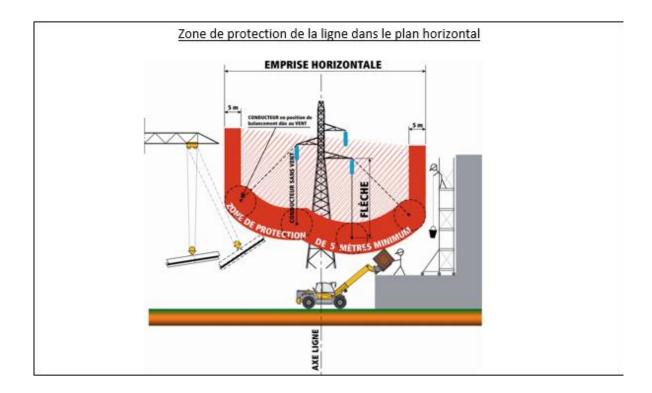
Tous les mouvements possibles des pièces conductrices nues de l'ouvrage aérien doivent être pris en compte : le balancement (du au vent par exemple), les fouettements et les déplacements dus à la rupture accidentelle d'un organe ou à la dilatation ou rétractation des conducteurs.

# En aucun cas les pylônes ne doivent être utilisés comme point d'appui ou moyen d'escalade.



CCTP pour la réalisation de travaux de Broyage de landes dans le cadre du LIFE ELIA-RTE 10 NAT/BE/709 LIFE ELIA

« Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité »



## **FIN DU DOCUMENT**